DEPARTEMENT OISE

ARRONDISSEMENT **CLERMONT**

CANTON

ESTREES ST DENIS

NOMBRE

De conseillers en exercice

23

De présents

De votants

23

OBJET

Modification du tableau des emplois

Date de la convocation: 05/03/24

Nombre de votes pour : Nombre de votes contre: Nombre d'abstentions:

Envoyé en préfecture le 12/03/2024 Reçu en préfecture le 12/03/2024 Publié le

ID: 060-216003715-20240311-12MARS24_03-DE

Signé par : Denis FLOUR Date : 12/03/2024 Qualité : Maire

MAIGNELAY-MONTIGNY

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 11 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme BROWET Joëlle, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mme WALLON Christine, M. PETIT Jean Luc, Mme COURSEAUX Estelle, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. FIEVEZ Patrick, M. Didier CARPENTIER, M. RUCHOT Éric, Mme MATS Anik, Mme MOKRI Djamila, Mme DELPLANQUE Sophie, Mme POCHOLLE Stéphanie, M. NAVARRO Julien, Mme LOISEL Marie-Christine, M. LEFRANC Dominique, M. VAUCHELLE Patrick, M. DELAME Cédric, Mme GRIGNON-LECLUZE Amélie.

Secrétaire: M. DELAME Cédric

le code général des collectivités territoriales, VU

la loi nº 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des VU fonctionnaires,

la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires VU relatives à la fonction publique territoriale,

l'avis du Comité Technique en date du 08/02/24 VU

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau du personnel en raison des avancements de grades pour l'année 2024

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A L'UNANIMITE ET A MAIN-LEVEE

d'apporter les modifications suivantes, à compter du **DECIDE** 01/04/2024:

Filière technique

Postes à créer :

- 1 poste d'agent de maitrise principal à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique territorial principal de 2e classe à temps complet

Postes à supprimer :

- 1 poste d'agent de maitrise à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique territorial à temps complet

Filière animation

Postes à créer :

1 poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2^e classe à 33/35e

 1 poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2^e classe à 30/35^e

Poste à supprimer :

- 1 poste d'adjoint territorial d'animation à 33/35^e
- 1 poste d'adjoint territorial d'animation à 30/35e

PRECISE que le nouveau tableau du personnel s'établit ainsi :

I – <u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>

B – Rédacteur pal 2° classe 1 poste à temps complet C – Adjoint administratif pal 1° classe 1 poste à temps complet 2 poste à

II – FILIERE POLICE

B - Chef de service police pal 1e classe 1 poste à temps complet

III - FILIERE CULTURELLE

C – Adjoint du patrimoine pal 2^e classe 1 poste à 29/35^e

C – Adjoint du patrimoine pal 1^e classe 1 poste à temps complet

IV - FILIERE TECHNIOUE

C – Agent de maîtrise principal
C – Agent de maitrise
C – Adjoint technique pal 1^{ère} classe
C – Adjoint technique pal 2^e classe
C – Adjoint technique
Doste à temps complet
poste à temps complet
poste à temps complet
poste à temps complet
postes à temps complet
postes à temps complet
postes à temps complet

1 poste à 28/35e 1 poste à 10,5/35° 2 postes à 10/35°

V – FILIERE ANIMATION

B – Animateur principal 1 poste à temps complet

C – Adjoint d'animation 1 poste à 30/35° C – Adjoint d'animation pal 2° classe 1 poste à 33/35° 1 poste à 30/35°

VI – <u>FILIERE SPORTIVE</u>

B – Educateur des APS pal 1 ère classe 1 poste à temps complet

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits. Extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID: 060-216003715-20240311-12MARS24_03-DE

Denis FLOUR

e Maire